

Pré-étude - Repérage amiante avant démolition

Le repérage avant démolition est le plus étendu : il couvre l'intégralité du bâtiment, y compris ce qui n'est pas visible. Il suppose un bâtiment libéré et mis hors énergie.

Renvoyez cette fiche par courriel à contact@dglmexpertises.fr, ou remplissez-la en ligne sur www.dglmexpertises.fr/pre-etude/ - c'est plus rapide. Ce que vous ne savez pas, laissez-le vide : nous le verrons ensemble. Un champ vide vaut mieux qu'une réponse approximative, qui fausserait votre devis.

Qui remplit cette fiche

Votre nom * (Prénom et nom)

À quel titre ?

- ☐ Syndic
- ☐ Conseil syndical
- ☐ Copropriétaire
- ☐ Bailleur
- ☐ Maître d'ouvrage
- ☐ Architecte ou maître d'oeuvre
- ☐ Entreprise de travaux

Votre courriel * (vous@exemple.fr)

Votre téléphone * (06 12 34 56 78)

L'immeuble

Adresse complète * (Numéro, rue, code postal et commune)

Nombre de bâtiments (1, 2, 3...)

Nombre de cages d'escalier

C'est le nombre de cages, plus que la surface, qui commande la durée d'une visite.

Nombre de niveaux (R+4, avec ou sans sous-sol)

Nombre de lots principaux * (Une estimation suffit)

Année de construction ou du permis *

Elle commande le périmètre du repérage : avant juillet 1997, l'amiante est présumée présente.

Y a-t-il un ascenseur ?

- ☐ Oui
☐ Non
☐ Je ne sais pas

L'accès et le calendrier

Comment accéder sur place

Contraintes d'accès connues

- ☐ Locaux techniques fermés
☐ Sous-sol inaccessible
☐ Toiture non accessible
☐ Présence d'occupants à prévenir
☐ Aucune

Vos délais (Assemblée générale, démarrage de chantier, échéance réglementaire...)

L'opération

Nature de l'opération *

- ☐ Démolition totale
☐ Démolition partielle
☐ Curage avant réhabilitation
☐ Pas encore arrêté

Si partielle, ce qui est déposé

Date de démarrage prévue (Même approximative)

L'état du bâtiment

Le bâtiment est-il libéré ? *

Un bâtiment occupé interdit une grande partie des sondages : le repérage serait à refaire.

- ☐ Oui, entièrement
- ☐ Partiellement
- ☐ Non, encore occupé

Les énergies sont-elles coupées ?

Électricité, gaz, eau : la coupure conditionne l'accès aux gaines et aux locaux techniques.

- ☐ Oui, toutes
- ☐ Partiellement
- ☐ Non, pas encore
- ☐ Je ne sais pas

Nombre de niveaux, sous-sol compris (R+3 avec sous-sol, par exemple)

Surface au sol approximative (en m²)

Ouvrages annexes présents

- ☐ Garages ou boxes
- ☐ Locaux techniques, chaufferie
- ☐ Vides sanitaires
- ☐ Réseaux enterrés
- ☐ Cuves ou citernes
- ☐ Aucun

Les conditions d'intervention

Un accès en hauteur sera-t-il nécessaire ?

- ☐ Non
- ☐ Oui, échafaudage prévu
- ☐ Oui, nacelle nécessaire
- ☐ Oui, accès sur corde
- ☐ Je ne sais pas

Disposez-vous de plans, même anciens ?

Des plans, même sommaires, évitent de découvrir un volume sur place.

- ☐ Oui
- ☐ Partiellement
- ☐ Non

☐ À rechercher en mairie

Dossier technique amiante ou repérages existants

☐ Oui, transmissibles

☐ Oui, mais introuvables

☐ Non

☐ Je ne sais pas

Les pièces à joindre

Cochez ce que vous joignez. Les pièces marquées d'une étoile conditionnent un prix ferme : sans elles, notre réponse reste une fourchette. Vous pouvez aussi les déposer en ligne sur www.dglmexpertises.fr/pre-etude/ - elles nous parviennent en une seule fois.

☐ Plans de l'immeuble *

Masse, niveaux, sous-sol. Ils nous évitent de découvrir une aile ou un vide sanitaire le jour de la visite.

☐ Diagnostics déjà réalisés *

DTA, repérages amiante, DPE, audit énergétique. Un repérage existant peut réduire la mission - parfois beaucoup.

☐ Permis de construire ou date de dépôt *

Elle commande le périmètre du repérage, comme avant travaux.

☐ Dossier technique amiante *

Point de départ du repérage, à compléter avant démolition.

☐ Arrêté ou autorisation de démolir

Il fixe le calendrier réel de l'opération.

☐ Étendue de la démolition *

Totale ou partielle, avec les niveaux et ouvrages concernés. Un repérage avant démolition doit être exhaustif : il n'y a pas de seconde visite après le passage de la pelle.

☐ État d'occupation et accès

Bâtiment vide, sécurisé, ou encore occupé : cela change le mode opératoire.

5 pièces essentielles sur 7.